



Investir dans les leaders de demain : une jeunesse d'expression française forte et prospère

Mémoire de l'Association canadienne-française de l'Alberta (« ACFA ») et Francophonie Jeunesse de l'Alberta (« FJA ») présenté au ministère des Arts, de la Culture et de la Condition féminine dans le cadre de la mise en œuvre de la *Politique en matière de francophonie*

Nathalie Lachance, présidente de l'ACFA
Isabelle Laurin, directrice générale de l'ACFA
Isabelle Normandeau, présidente de FJA
Julianna Damer, directrice générale de FJA

24 mars 2025

Introduction

[1] L'Association canadienne française de l'Alberta (« ACFA ») et Francophonie jeunesse de l'Alberta (« FJA ») présentent au ministère des Arts, de la Culture et de la Condition féminine un mémoire dans le cadre de la mise en œuvre de la *Politique en matière de francophonie*. L'ACFA et FJA souhaitent porter à l'attention du ministère des considérations spécifiques à la francophonie albertaine pour développer ses services et ses programmes en français destinés aux jeunes d'expression française.

[2] Fondée en 1926, il y a près de 100 ans, l'ACFA est l'organisme porte-parole de la francophonie albertaine. Son mandat est de représenter la population d'expression française de l'Alberta, de promouvoir son bien-être physique, intellectuel, économique, culturel et social, ainsi que d'encourager, faciliter et promouvoir l'apprentissage du français et la valorisation de la francophonie albertaine. En 1964, le gouvernement de l'Alberta reconnaît formellement l'ACFA et adopte *The A.C.F.A Act*¹ afin d'incorporer l'organisme. Depuis l'adoption de la *Politique en matière de francophonie* en 2017, l'ACFA est aussi identifiée comme une des deux parties prenantes à consulter par le gouvernement de l'Alberta afin qu'il puisse établir ses priorités d'actions².

[3] Fondé en 1972, FJA est l'organisme porte-parole de la jeunesse d'expression française en l'Alberta. FJA permet à ses membres, âgés de 14 à 25 ans, de mener à terme plusieurs projets et activités. La vision de FJA est d'assurer que la jeunesse albertaine d'expression française puisse affirmer son leadership et exprimer sa fierté dans tous ses milieux de vie.

[4] Dans ce mémoire, l'ACFA et FJA présentent les éléments suivants :

- a) Le **statut du français en Alberta** en dressant (1) un portrait démographique de la francophonie albertaine et (2) en soulevant cinq textes législatifs soutenant l'offre de services en français et la reconnaissance de la francophonie dans la province ;
- b) Des **éléments à prendre en considération** principalement basés sur la littérature existante pour mieux comprendre le principe de vitalité de la francophonie albertaine retrouvé dans la *Politique en matière de francophonie* et comment il s'applique aux objectifs de construction identitaire chez la jeunesse d'expression française ;
- c) Un **survol des programmes et des services** offerts par FJA pour la jeunesse d'expression française de l'Alberta ;
- d) Des **recommandations** pour s'assurer que FJA puisse remplir son mandat.

¹ Province de l'Alberta. 1964. *An Act to Incorporate l'Association Canadienne Française de l'Alberta*. https://acfa.ab.ca/wp-content/uploads/2022/06/1964_ACFA-Act.pdf

² Gouvernement de l'Alberta. 2023. *Politique en matière de francophonie : Améliorer les services en français pour soutenir la vitalité des communautés francophones de l'Alberta*, page 8. <https://open.alberta.ca/dataset/64517dbc-b73d-4ccd-9fd9-b7d7324099ec/resource/704f3e8d-582b-4999-9850-612c6c69ded2/download/cul-french-policy-2023-francais.pdf>

Statut du français en Alberta

Portrait démographique

[5] La francophonie albertaine est bien ancrée au sein de la province de par son histoire, sa démographie et ses institutions.

[6] La première présence francophone en Alberta remonte au 18^e siècle, il y a plus de 250 ans. Le français était la première langue européenne parlée sur le territoire qui est devenu l'Alberta. Dès le 19^e siècle, plusieurs communautés métisses, missions franco-catholiques et villages francophones furent établis. Parmi eux, quatre (4) villages sont devenus officiellement bilingues : Beaumont, Legal, Falher et Plamondon³.

[7] Aujourd'hui, l'Alberta compte la plus grande population ayant le français comme première langue officielle parlée et vivant en situation minoritaire au Canada après l'Ontario et le Nouveau-Brunswick⁴.

[8] Selon le recensement 2021 de Statistique Canada, 79 010 (1,9%) Albertains et Albertaines ont le français comme première langue officielle parlée; 85 290 (2%) affirment que le français est leur langue maternelle; et 260 415 (6,2%) affirment avoir une connaissance du français⁵.

[9] Le français se place au 4^e rang des langues maternelles en Alberta, après l'anglais qui figure au 1^{er} rang (3 083 840), le tagalog au 2^e rang (108 395) et le Pendjabi au 3^e rang (91 070). Le français se range toutefois au 2^e rang derrière l'anglais lorsque l'on considère la connaissance de la langue⁶.

[10] Parmi les Albertains et Albertaines d'expression française, Statistique Canada estime que 119 690 sont susceptibles de demander des services en français, soit 2,6% de la population de l'Alberta⁷.

[11] Parmi les **jeunes de 15 à 24 ans** ayant le français comme première langue officielle parlée, on estime leur nombre à environ **7 450**⁸. Si l'on considère plutôt la population de ce groupe d'âge ayant une connaissance du français, ce chiffre atteint **42 365**⁹. Malgré ces données, il est important de souligner que l'âge médian de la population francophone est de 43 ans, soit cinq ans de plus que celui de l'ensemble de la population provinciale, qui est de 38 ans.

[12] De plus, l'Alberta compte la deuxième plus grande population d'enfants admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire au pays (excluant le Québec). Le recensement

³ Gouvernement de l'Alberta. « Le patrimoine francophone en Alberta ». <https://www.alberta.ca/fr-CA/francophone-heritage.aspx>

⁴ Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 2021, Alberta*.

⁵ Sociopol. 2024. *Portrait démographique des communautés francophones de l'Alberta*. <https://acfa.ab.ca/wp-content/uploads/2024/07/Alberta-document-complet.pdf>

⁶ Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 2021, Alberta*.

⁷ Sociopol. *Portrait démographique...* p.8.

⁸ Sociopol. *Portrait démographique...* p.22.

⁹ Sociopol. *Portrait démographique...* p.14.

de 2021 indique qu'il y a 67 154 enfants, de 0 à 18 ans, dont au moins un des parents est un ayant droit selon l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, ce qui représente 6,9% des enfants au sein de la population albertaine¹⁰. Toutefois, ces chiffres comportent certaines limites, car ils ne tiennent compte que des familles vivant dans un même ménage. Ainsi, certains enfants ont pu être exclus de ce décompte si l'un de leurs parents, frères ou sœurs n'était pas du même ménage. Pour pallier cette limite, Statistique Canada a produit une étude complémentaire qui estime désormais le nombre d'enfants admissibles à 75 055¹¹.

[13] Plus encore, il y a eu une augmentation et une diversification de la population d'expression française au fil des ans. Cette réalité a un impact significatif sur la croissance de la francophonie albertaine et sur la demande de services en français.

[14] Le nombre d'Albertains et d'Albertaines ayant le français comme première langue officielle parlée a augmenté de 35,9% sur une période de 20 ans (2001-2021)¹². Le nombre d'Albertains et d'Albertaines ayant une connaissance du français a quant à lui augmenté de 54,6% sur une période de 30 ans (1991-2021)¹³.

[15] Bien que plusieurs francophones soient nés en Alberta, la majorité d'entre eux sont venus de partout au Canada et du monde entier. Parmi les Albertains et les Albertaines ayant le français comme première langue officielle parlée, environ 24% d'entre eux sont nés en Alberta, 44% proviennent d'ailleurs au Canada et 32% d'ailleurs dans le monde¹⁴.

[16] Lorsqu'on examine plus en détail les données du recensement de 2021, on constate que 3 120 (4%) francophones s'identifient comme Autochtones, principalement Métis (74%)¹⁵.

[17] Pour ce qui est de la diversité ethnoculturelle, 22 935 (29%) francophones font partie d'un groupe de la minorité visible. Parmi ces personnes, 11 480 (15%) s'identifient comme noires, 4 340 (6%) comme asiatiques, 3 845 (5%) comme arabes et 2 665 (3%) comme latino-américaines¹⁶.

[18] Le pourcentage des Albertains et Albertaines issus de l'immigration au sein de la francophonie albertaine est plus élevé qu'au sein de la population totale de l'Alberta, qui est de 23%. L'Afrique est le lieu de naissance de 50% de cette population immigrante francophone, une différence importante avec la population immigrante totale de l'Alberta, dont 57% proviennent de l'Asie¹⁷.

¹⁰ Sociopol. *Portrait démographique...* p.42.

¹¹ Statistique Canada, 2024. *Étude sur la sous-classification des enfants admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire au Recensement de 2021*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/98-26-0008/982600082021001-fra.cfm>

¹² Statistique Canada. 2019. *La langue française en Alberta, 2001 à 2016 : faits et chiffres*.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-657-x/89-657-x2019016-fra.pdf?st=xgAyz9SW> ; Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 2021, Alberta*.

¹³ Statistique Canada. 2019. *La langue française en Alberta, 2001 à 2016*. ; Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 2021, Alberta*. ; Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 1991, Alberta*. ;

Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 1996, Alberta*.

¹⁴ Sociopol. *Portrait démographique...* p.27.

¹⁵ Sociopol *Portrait démographique...* p.32.

¹⁶ Sociopol *Portrait démographique...* p.33.

¹⁷ Sociopol *Portrait démographique...* p.27.

[19] Un aspect important de cette immigration est la présence significative de jeunes francophones issus de l'immigration. En effet, **parmi les immigrants ayant le français comme première langue officielle parlée et arrivés au Canada entre 2001 et 2021, on retrouve 4 305 jeunes âgés de 15 à 24 ans, ce qui représente plus de la moitié (58%) de tous les jeunes francophones de la province**¹⁸. Ce phénomène souligne l'importance de l'immigration dans le renouvellement et la croissance de la francophonie albertaine.

[20] La population d'expression française est également dispersée sur le territoire, car des communautés francophones se sont historiquement établies partout en province. Environ un tiers de la population d'expression française habite à Calgary, un tiers à Edmonton et le dernier tiers est dispersé parmi des villes de taille moyenne (Grande Prairie, Fort McMurray, Red Deer, Lethbridge), des villes avec des services fédéraux comme des parcs nationaux (Jasper, Banff) et des bases militaires (Wainwright, Cold Lake), des communautés rurales plus traditionnelles (région de Rivière-la-Paix, Saint-Paul, Bonnyville, Legal, Morinville, Beaumont, Plamondon) et de nouvelles communautés (banlieues de Calgary et d'Edmonton, Brooks).

[21] Voici un tableau résumant la présence francophone dans ces municipalités¹⁹ :

Municipalités	Première langue officielle parlée (PLOP)	Connaissance du français	Demande potentielle de services en français	Identité autochtone parmi les PLOP	Diversité ethnoculturelle parmi les PLOP	Individus âgés de 15 à 24 ans parmi les PLOP
Airdrie	1 525 (2,1%)	5 410 (7,3%)	2 460 (3,3%)	40 (2,6%)	455 (29,8%)	1 55 (10,1%)
Banff	265 (3,9%)	880 (12,8%)	845 (10,2%)	0 (0%)	20 (7,5%)	50 (22,7%)
Beaumont	790 (3,8%)	2 030 (14,5%)	1 265 (6,15%)	40 (5%)	130 (16,5%)	50 (9,2%)
Bonnyville et environs	865 (4,4%)	2 265 (11,6%)	1 380 (7%)	70 (8,1%)	10 (1,2%)	55 (7,4%)
Brooks	390 (2,7%)	540 (3,7%)	385 (2,6%)	0 (0%)	285 (73%)	45 (11,5%)
Calgary	23 590 (1,8%)	86 140 (6,7%)	34 640 (2,7%)	695 (2,9%)	8 370 (36%)	2 560 (10,8%)
Camrose et environs	235 (0,8%)	1 035 (3,6%)	425 (1,5%)	15 (6,4%)	15 (6,4%)	10 (4,2%)
Canmore et environs	920 (5,4%)	3 180 (18,6%)	1 395 (8%)	0 (0%)	40 (4,3%)	70 (7,6%)
Chestermere	300 (1,4%)	925 (4,2%)	390 (1,8%)	0 (0%)	100 (33,3%)	20 (6,6%)
Cochrane	790 (2,5%)	2 880 (9,2%)	1 150 (3,6%)	10 (1,2%)	25 (3,1%)	45 (5,7%)

¹⁸ Statistique Canada. *Tableau 98-10-0301-01 Langues parlées à la maison selon la langue maternelle, le statut d'immigrant et la période d'immigration et la première langue officielle parlée : Canada, provinces et territoires et régions métropolitaines de recensement y compris les parties.* <https://doi.org/10.25318/9810030101-fra>.

¹⁹ Sociopol Portrait démographique...; Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 2021, Alberta*

Cold Lake	815 (5,3%)	1 930 (12,6%)	1 100 (7,1%)	50 (6,1%)	45 (5,5%)	80 (9,8%)
Crowsnest Pass et environs	125 (1%)	500 (4,1%)	250 (2%)	0 (0%)	0 (0%)	5 (4%)
Edmonton	23 205 (2,3%)	67 175 (6,7%)	33 165 (3,3%)	600 (2,6%)	10 750 (46,3%)	2 615 (11,3%)
Falher et environs	1 240 (25,3%)	1 815 (37,1%)	1 610 (29,5%)	30 (2,4%)	20 (1,6%)	80 (6,5%)
Fort Saskatchewan	420 (1,6%)	1 495 (5,6%)	735 (2,7%)	0 (0%)	70 (16,9%)	20 (4,8%)
Grande Prairie	1 575 (2,5%)	4 890 (7,7%)	2 315 (3,6%)	150 (9,5%)	250 (15,9%)	125 (7,9%)
Grande Prairie County et environs	410 (1,4%)	1 470 (5%)	675 (2,3%)	35 (8,5%)	20 (4,8%)	15 (3,7%)
High Prairie, Slave Lake et environs	365 (2,2%)	625 (3,7%)	675 (4%)	0 (0%)	35 (9,9%)	10 (2,7%)
Hinton, Edson et Yellowhead County	575 (2%)	1 825 (6,5%)	855 (3%)	55 (9,6%)	35 (6,3%)	25 (4,3%)
Jasper	175 (4,5%)	765 (19,5%)	465 (10%)	25 (13,9%)	10 (5,6%)	35 (20%)
Lac La Biche County et environs	410 (5,4%)	895 (11,8%)	580 (7,7%)	35 (8,5%)	10 (2,4%)	20 (4,9%)
Lacombe et environs	330 (0,9%)	1 530 (4%)	655 (1,7%)	15 (4,8%)	10 (3,1%)	50 (15,2%)
Leduc et environs	990 (1,9%)	2 990 (5,7%)	1 395 (2,7%)	70 (7,3%)	100 (10,2%)	40 (4%)
Legal et environs	1 400 (2,8%)	3 610 (7,3%)	2 245 (4,4%)	50 (3,6%)	35 (2,5%)	100 (7,1%)
Lethbridge	920 (1%)	5 060 (5,3%)	1 795 (1,8%)	15 (1,6%)	275 (29,9%)	130 (14,1%)
Lloydminster	185 (1%)	935 (4,9%)	345 (1,8%)	15 (8,1%)	30 (16,2%)	15 (8,1%)
Medicine Hat	475 (0,8%)	2 210 (3,6%)	1 035 (1,7%)	25 (5,3%)	60 (12,8%)	40 (8,4%)
Okotoks et environs	1 120 (1,5%)	4 425 (6,1%)	1 685 (2,3%)	75 (6,8%)	65 (5,9%)	85 (7,6%)
Peace River et environs	605 (4,6%)	1 365 (10,4%)	850 (6,5%)	25 (4,2%)	50 (8,3%)	30 (5%)
Red Deer	1 285 (1,3%)	5 315 (5,4%)	2 200 (2,2%)	60 (4,7%)	340 (26,5%)	115 (8,9%)

Red Deer County et environs	500 (1%)	2 145 (4,4%)	840 (1,7%)	35 (6,8%)	10 (1,9%)	30 (6%)
Rocky View County	395 (1%)	2 805 (6,9%)	865 (2,1%)	15 (3,8%)	55 (13,9%)	35 (8,9%)
Saint-Albert	1 815 (2,7%)	7 115 (10,6%)	2 930 (4,3%)	75 (4,1%)	270 (14,8%)	175 (9,6%)
Saint-Paul et environs	1 025 (7,8%)	2 145 (16,2%)	1 525 (11,4%)	55 (5,4%)	0 (0%)	55 (5,4%)
Stony Plain, Spruce Grove et environs	1 250 (1,4%)	4 775 (5,4%)	2 400 (2,7%)	65 (5,2%)	145 (11,6%)	80 (6,4%)
Strathcona County (incluant Sherwood Park)	1 660 (1,7%)	6 725 (6,9%)	2 725 (2,8%)	60 (3,6%)	245 (14,8%)	115 (6,9%)
Wainwright	150 (2,4%)	340 (5,4%)	215 (3,4%)	30 (20%)	0 (0%)	25 (16,7%)
Wood Buffalo (incluant Fort McMurray)	1 650 (2,3%)	4 380 (6,1%)	2 485 (3,4%)	120 (7,3%)	385 (23,3%)	100 (6,1%)

[22] Pour desservir cette population, il existe entre autres des organismes et institutions gérés par la francophonie albertaine. Quatre (4) conseils scolaires francophones (Conseil scolaire Centre-Nord, Conseil scolaire FrancoSud, Conseil scolaire Centre-Est et Conseil scolaire du Nord-Ouest) administrent 45 écoles primaires et secondaires, accueillant un total de 9 550 élèves. En ce qui concerne la petite enfance, on dénombre plus d'une cinquantaine de garderies et de prématernelles, dont plusieurs sont intégrées à des écoles francophones²⁰. À cela s'ajoutent l'ACFA et ses 13 bureaux régionaux, ainsi que plus d'une soixantaine d'organismes communautaires. La francophonie albertaine bénéficie également de nombreuses entreprises privées.

[23] D'autres organismes et institutions, gérés par la majorité anglophone, offrent aussi des services en français. Parmi eux, on compte une institution postsecondaire de langue française, le Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta, et plus de 225 écoles offrant des programmes d'immersion française ou des cours de français langue seconde.

[24] Sachant que la francophonie albertaine a accès à des services en français, il est également pertinent d'examiner les professions occupées par les francophones. Le tableau suivant présente un aperçu des principales professions exercées par l'ensemble de la population francophone ayant le français comme première langue officielle parlée, avec une attention particulière aux jeunes âgés de 15 à 24 ans²¹.

²⁰ Learn Square Inc. 2023. *Analyse démographique et déserts de garderie : Portrait de la petite enfance francophone en Alberta*. <https://fpfa.ab.ca/wp-content/uploads/2023/02/Analyse-démographique-et-déserts-de-garderie-Fevrier-2023.pdf>

²¹ Statistique Canada. Tableau 98-10-0367-01. <https://doi.org/10.25318/9810036701-fra>

Professions	Tous âges – 49 775	15 à 24 ans – 4 710
Membres des corps législatifs et cadres supérieurs	530 (11%)	0 (0%)
Affaires, finance et administration	7 560 (15%)	480 (10%)
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	3 885 (8%)	105 (2%)
Secteur de la santé	3 525 (7%)	220 (5%)
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	8 165 (16%)	430 (9%)
Arts, culture, sports et loisirs	1 255 (2,5%)	275 (6%)
Vente et services	10 365 (21%)	2 260 (48%)
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	11 105 (22%)	585 (12%)
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	1 895 (4%)	240 (5%)
Fabrication et services d'utilité publique	1 470 (3%)	120 (3%)

[25] Pour l'ensemble de la population générale, les quatre professions les plus courantes sont (1) métiers, transport, machinerie et domaines apparentés, (2) vente et services, (3) enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux, et (4) affaires, finance et administration. En revanche, chez les **jeunes de 15 à 24 ans, près de la moitié travaillent dans secteur de la vente et des services.**

Encadrement législatif

[26] Cinq textes législatifs principaux encadrent l'offre de services en français en Alberta et la reconnaissance de la francophonie albertaine : (1) la *Loi sur les langues officielles*, (2) la *Charte canadienne des droits et libertés*, (3) la *Politique en matière de francophonie*, (4) la *Loi scolaire de l'Alberta* et (5) la *Loi linguistique de l'Alberta*.

[27] Au niveau fédéral, la francophonie albertaine est reconnue comme une communauté de langue officielle au Canada en vertu de la *Loi sur les langues officielles*. Adoptée en 1969 et modernisée pour la dernière fois en 2023, cette loi reconnaît le français comme l'une des deux langues officielles au pays, tout en soulignant sa vulnérabilité et la nécessité de mesures spécifiques pour le protéger. Elle garantit l'accès à des services en français dans les institutions fédérales, dont plusieurs sont situées en Alberta.

[28] En vertu de ses obligations établies dans la *Loi sur les langues officielles*, le gouvernement fédéral effectue plusieurs transferts financiers à la province de l'Alberta concernant les langues officielles. Parmi ceux-ci figurent l'*Entente Canada-Alberta relative aux services en français*²²

²² Gouvernement du Canada. « Soutenir l'accès aux services en français en Alberta. » <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/nouvelles/2024/12/soutenir-lacces-aux-services-en-francais-en-alberta.html>

ainsi que le *Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde* (« PLOÉ »)²³.

[29] De plus, l'Alberta a des obligations constitutionnelles quant à l'offre de services en français découlant des articles 19 et 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*²⁴. Ces articles garantissent respectivement (1) le droit de communiquer en français dans les tribunaux fédéraux, et (2) le droit à une éducation francophone de qualité équivalente à celle offerte à la majorité anglophone pour tous les enfants, de citoyens canadiens qui ont le français comme langue maternelle, qui ont reçu leur instruction au niveau primaire en français au Canada, ou dont l'un des enfants a reçu son instruction primaire ou secondaire en français au Canada, incluant la gestion scolaire²⁵.

[30] Au niveau provincial, l'Alberta a adopté sa *Politique en matière de francophonie* (« *Politique* ») en 2017, qui a été révisée en 2023, afin de développer l'offre de services en français et, par conséquent, d'élargir l'accès aux fonds du gouvernement fédéral disponibles pour les langues officielles²⁶.

[31] Par le biais de cette *Politique*, le « gouvernement de l'Alberta reconnaît les contributions économiques, culturelles et sociales qu'a apportées et que continue d'apporter la population dynamique et plurielle d'expression française à la province. Par l'intermédiaire d'une interaction, d'une collaboration et d'un dialogue significatifs, le gouvernement s'engage à améliorer les services en français afin de soutenir la vitalité de la francophonie en Alberta, de manière ciblée et durable, et en fonction des ressources disponibles²⁷. »

[32] La *Politique* « s'applique à tous les ministères, organismes, conseils et commissions du gouvernement de l'Alberta, ainsi qu'aux services judiciaires²⁸. »

[33] Afin de soutenir la mise en œuvre de la *Politique*, le gouvernement de l'Alberta a publié, en mai 2024, son *Plan d'action 2024-2028 de la Politique en matière de francophonie*²⁹. Il s'agit du troisième plan d'action de la province depuis l'adoption de la *Politique*.

[34] Dans sa loi scolaire, l'*Education Act*, il y a une section précisant qui peut accéder à l'éducation francophone en Alberta, conformément aux principes de l'article 23 de la *Charte*,

²³ Gouvernement de l'Alberta. « Programmes de langues officielles en éducation. » <https://www.alberta.ca/fr/official-languages-in-education-programs>

²⁴ Gouvernement de l'Alberta. 2023. *Politique en matière de francophonie : Améliorer les services en français pour soutenir la vitalité des communautés francophones de l'Alberta*, p. 5. <https://open.alberta.ca/dataset/64517dbc-b73d-4ccd-9fd9-b7d7324099ec/resource/704f3e8d-582b-4999-9850-612c6c69ded2/download/cul-french-policy-2023-francais.pdf>

²⁵ Gouvernement du Canada. « Article 23 – Droits à l'instruction dans la langue de la minorité. » <https://www.justice.gc.ca/fra/sjc-csj/dlc-rfc/ccdl-crf/check/art23.html>

²⁶ Gouvernement de l'Alberta. *Politique en matière de francophonie*.

²⁷ Gouvernement de l'Alberta. *Politique en matière de francophonie*, p. 6.

²⁸ Gouvernement de l'Alberta. *Politique en matière de francophonie*, p. 6.

²⁹ Gouvernement de l'Alberta. 2024. *Plan d'action 2024-2028 de la Politique en matière de francophonie*. <https://open.alberta.ca/dataset/f897b6cd-6e92-4daf-b42d-0ed7f6ca803f/resource/bd204dab-58cc-48ca-a28a-d0350edb9b38/download/acsw-french-policy-action-plan-french-2024-2028.pdf>

ainsi que les dispositions relatives à l'établissement de régions scolaires francophones, incluant la nomination de conseillers scolaires francophones³⁰.

[35] Enfin, la Loi linguistique de l'Alberta permet également aux Albertains et Albertaines de s'exprimer en français dans les tribunaux de la province et aux membres de l'Assemblée législative d'utiliser le français à la Législature³¹.

Éléments à prendre en considération : vitalité de la francophonie albertaine

[36] Aux yeux de la francophonie albertaine, le concept de vitalité des communautés francophones en situation minoritaire (« CFSM »), un des principes directeurs de la *Politique* du gouvernement de l'Alberta mentionné ci-dessus, est fondamental à maîtriser afin d'offrir des services en français qui répondent réellement aux besoins des CFSM et qui sont équivalents à ceux offerts en anglais.

[37] Cette section présente de nombreuses études réalisées par des chercheurs et chercheuses sur le sujet de la vitalité des CFSM au Canada. Le concept de vitalité d'une communauté relève de trois « variables structurales... (démographique, institutionnelle et statutaire) qui assurent le maintien ou la croissance du groupe comme entité distincte.³² » Ainsi, lorsqu'on pense à la vitalité de la francophonie albertaine, celle-ci est dépendante de « l'interaction de ces trois groupes de variables³³. » Par conséquent, lorsqu'il y a des faiblesses au sein de l'une de ces trois variables, c'est la vitalité globale de la communauté qui en souffre.

[38] En ce qui concerne la variable statutaire, qui se définit comme le statut socioéconomique et historique d'un groupe linguistique³⁴, celle-ci serait satisfaite en Alberta. Comme nous l'avons démontré dans la section précédente sur le statut du français, le statut historique et socioéconomique de la francophonie albertaine est entre autres reconnu par le biais de la *Politique en matière de francophonie*.

[39] Toutefois, en ce qui concerne les variables démographiques et institutionnelles, particulièrement dans le cas de la jeunesse d'expression française, ces deux variables nécessitent une attention particulière puisqu'il existe plusieurs faiblesses à ces niveaux.

³⁰ Province de l'Alberta. *Education Act*. https://kings-printer.alberta.ca/1266.cfm?page=E00P3.cfm&leg_type=Acts&isbncln=9780779846450

³¹ Gouvernement de l'Alberta. *Politique en matière de francophonie*, p. 5.

³² Rodrigue Landry. 2021. « Loi sur les langues officielles et vitalité des minorités : mission impossible ou œuvre inachevée? » *Minorités linguistiques et société/Linguistic Minorities and Society*, (17), 126-161. Page 132. <https://doi.org/10.7202/1084703ar>

³³ Anne Gilbert et al. 2005. « L'environnement et la vitalité communautaire des minorités francophones : vers un modèle conceptuel ». *Francophonie d'Amérique*, (20), 51-62. Page 52-53 <https://doi.org/10.7202/1005336ar>

³⁴ Jake Harwood, Howard Giles et Richard Y. Bourhis. 1994. « The genesis of vitality theory: historical patterns and discursal dimensions ». *International Journal of the Sociology of Language*, (108), 167-206. <https://doi.org/10.1515/ijsl.1994.108.167>

Variable démographique – défis d'exode de cerveaux et vieillissement de la population francophone

[40] La variable démographique se définit comme la distribution et le nombre de personnes qui s'identifient au groupe linguistique³⁵. En d'autres mots, plus le nombre de francophones est élevé et concentré dans une région spécifique, plus la vitalité de la francophonie y sera forte.

[41] L'Alberta compte plusieurs régions historiquement francophones, héritage d'une présence francophone remontant au 18^e siècle, à l'époque des explorations et de la traite des fourrures. Plusieurs toponymes français, comme Grande Prairie, témoignent de la présence francophone déjà à cette époque³⁶.

[42] Durant la deuxième moitié du 19^e siècle, plusieurs communautés métisses et missions franco-catholiques furent établies. Parmi celles-ci, on compte notamment les missions du lac Sainte-Anne, lac La Biche, Saint-Joachim (Edmonton), Grouard-Athabasca, Notre Dame de la Paix (Calgary), St-Augustin (Rivière-la-Paix), Saint-Albert, Saint-Paul-des-Métis (Saint-Paul) et Duhamel³⁷.

[43] Vers la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle, de nombreux colons se sont installés dans la région du nord-est et ont fondé plusieurs villages, dont Lafond, Foisy, Sainte-Lina, Thérien, Saint-Vincent, La Corey, Brièreville, Saint-Édouard, Mallaig, Saint-Paul, Plamondon, Bonnyville et Normandeau. Au centre et au sud de la province, des colons francophones ont établi les villages de Legal, Lamoureux, Morinville, Beaumont, Rouleauville (aujourd'hui Calgary) et Trochu. Dans la région du nord-ouest, les villages de Falher, Donnelly, Guy, Girouxville, Tangent, Dréau, Marie-Reine et Saint-Isidore ont été fondés suite aux demandes de francophones³⁸.

[44] La majorité de ces communautés historiquement francophones se situent en dehors des deux principaux centres urbains, Edmonton et Calgary, particulièrement dans le nord-ouest et le nord-est de la province. Aujourd'hui encore, plusieurs de ces régions affichent une forte densité de francophones comme Falher avec 42% de sa population totale, le District municipal de Smoky River avec 36% et Girouxville avec 32%³⁹.

³⁵ Jake Harwood, Howard Giles et Richard Y. Bourhis. 1994. « The genesis of vitality theory... »

³⁶ Gouvernement de l'Alberta. 2018. « La francophonie albertaine : forte et dynamique. » <https://open.alberta.ca/dataset/5bb005e0-452f-4c2c-a6ae-31c4796a9c31/resource/cfcbae27-b33e-446d-8f6b-28cf9373de45/download/la-francophonie-albertaine-descommunautesfortesetdynamiques.pdf> ; Heritage Community Foundation. « Le patrimoine francophone de l'Alberta. » <http://wayback.archive-it.org/2217/20101208172005/http://www.abheritage.ca/francophone/fr/background/introduction.html>

³⁷ Gouvernement de l'Alberta. 2018. « La francophonie albertaine : forte et dynamique. » ; Heritage Community Foundation. « Le patrimoine francophone de l'Alberta. »

³⁸ Gouvernement de l'Alberta. 2018. « La francophonie albertaine : forte et dynamique. » ; Heritage Community Foundation. « Le patrimoine francophone de l'Alberta. »

³⁹ ACFA. 2024. *Plan d'action de la francophonie albertaine 2023-2028*, page 39. https://acfa.ab.ca/wp-content/uploads/2022/06/2024_Version-officielle_Plan-daction-FRAB.pdf

[45] Toutefois, la distribution des jeunes d'expression française en Alberta révèle un exode des cerveaux, accentué par le vieillissement de la population. Cette dynamique pose des défis pour la vitalité des communautés francophones, en particulier en milieu rural.

[46] En effet, l'exode rural constitue un défi de taille chez les jeunes, surtout ceux âgés de 15 à 19 ans, qui sont plus susceptibles de quitter leur municipalité d'origine⁴⁰. Pour bon nombre d'entre eux, ce départ est perçu comme une occasion d'améliorer leur situation socioéconomique. En quittant les régions rurales, les jeunes espèrent accéder à une meilleure éducation, trouver des emplois plus diversifiés et mieux rémunérés, ainsi que bénéficier de services sociaux plus développés. Le manque d'opportunités d'emploi dans les régions rurales pousse ainsi les jeunes à migrer vers les centres urbains, dans l'espoir de mieux réussir sur le marché du travail⁴¹.

[47] Cette migration vers les centres urbains n'est pas sans conséquences. Le départ des jeunes engendre souvent un vieillissement de la population dans les régions rurales, freinant ainsi le développement économique et social de ces régions. Ce phénomène entraîne également une pénurie de main-d'œuvre locale, ce qui affaiblit les activités économiques, posant ainsi un défi crucial pour la durabilité des communautés rurales⁴².

[48] Ce phénomène a des répercussions encore plus marquées au sein de la population francophone, qui fait déjà face à un vieillissement important dans plusieurs communautés historiquement francophones. Le tableau suivant met en évidence des écarts significatifs, pouvant atteindre près de 30 ans, entre l'âge médian de la population francophone et celui de la population totale dans ces communautés⁴³.

Ville / Comté	Âge médian population totale	Âge médian population francophone	Écart
Comté de Lac La Biche, incluant Plamondon	42 ans	64 ans	22 ans
Comté de Saint-Paul	46 ans	58 ans	12 ans
Saint-Paul	37 ans	66 ans	29 ans
Comté de Bonnyville	40 ans	54 ans	14 ans
Bonnyville	36 ans	65 ans	29 ans
Falher	45 ans	58 ans	13 ans
Girouxville	37 ans	66 ans	29 ans
Comté de Smoky River	45 ans	56 ans	11 ans

[49] En plus de cet exode rural et du vieillissement de la population, la francophonie albertaine est aussi confrontée à un exode provincial de ses jeunes. **Les jeunes d'expression française quittent l'Alberta afin d'accéder à une offre culturelle plus diversifiée, à des programmes postsecondaires en français qui ne sont pas disponibles dans la province,**

⁴⁰ Yujiro Sano et al. 2020. « Youth Migration in the Context of Rural Brain Drain: Longitudinal Evidence from Canada. » *Journal of Rural and Community Development*, 15(4), 100-119. <https://journals.brandonu.ca/jrcd/article/view/1850>

⁴¹ Yujiro Sano et al. 2020. « Youth Migration... »

⁴² Yujiro Sano et al. 2020. « Youth migration... » p.112

⁴³ Sociopol Portrait démographique...

ainsi qu'à de meilleures opportunités d'emploi en français, souvent limitées en Alberta⁴⁴.

[50] Comme nous l'avons vu précédemment, de nombreux jeunes d'expression française sont issus de l'immigration. Toutefois, en milieu rural, la présence de francophones issus de l'immigration demeure très faible, représentant 2% ou moins de la population dans certaines localités comme Saint-Paul, Plamondon et Bonnyville, et étant même inexistante à Falher, Donnelly, Girouxville et McLennan. En revanche, les centres semi-urbains bénéficient d'un certain renouvellement de leur population francophone grâce à l'apport migratoire. Par exemple, la municipalité régionale de Wood Buffalo compte 380 immigrants francophones (23%), Red Deer en recense 275 (21%), Lethbridge 260 (28%) et Grande Prairie 195 (12%)⁴⁵.

[51] Il devient donc de plus en plus crucial de mettre en place des initiatives qui favoriseront la rétention des jeunes immigrants francophones au sein de la francophonie albertaine, en particulier dans les centres semi-urbains. Sans de telles mesures, ces immigrants francophones risquent de quitter ces régions, compromettant ainsi le renouvellement de la population francophone à l'extérieur d'Edmonton et Calgary. Un rapport du *Conference Board of Canada* a démontré que le taux de migration ascendante, c'est-à-dire la proportion d'immigrants francophones quittant le Canada dans les 25 années suivant leur arrivée, a augmenté plus rapidement que celui des immigrants anglophones et allophones⁴⁶. Par ailleurs, les deux premières années au Canada sont particulièrement déterminantes pour les immigrants francophones, car c'est durant cette période que l'on observe le plus grand nombre de départs⁴⁷.

Variable institutionnelle – défis de complétude institutionnelle et impact sur l'assimilation des jeunes d'expression française

[52] En ce qui concerne la variable institutionnelle, les recherches distinguent deux types d'institutions (ex. écoles, lieux de culture, hôpitaux, organismes communautaires, etc.) : les institutions formelles et informelles⁴⁸. En Alberta, des institutions formelles, comme les écoles primaires et secondaires, sont mieux développées, en partie grâce à l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, qui garantit des droits et un financement du gouvernement provincial. Pour leur part, les institutions informelles, telles que les organismes communautaires offrant des programmes et services dans les autres secteurs, sont moins développées et certaines reçoivent peu de financement du gouvernement de l'Alberta.

⁴⁴ Chloé Liberge. « Les jeunes francophones quittent eux aussi l'Alberta. » *Le Franco*, 28 avril 2022.

<https://lefranco.ab.ca/provincial/2022/04/28/jeunes-francophones-quittent-alberta-etudes-ne-fait-plus-rever-travail/>; La Croisée. « L'Alberta a du mal à retenir ses jeunes. » *Radio-Canada*, 22 novembre 2021. <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/la-croisee/segments/entrevue/381288/migration-interprovinciale-jeunesse-economie-politique>

⁴⁵ Sociopol *Portrait démographique...*

⁴⁶ Conference Board of Canada, 2024. *The Leaky Bucket 2024 A Closer Look at Immigrant Onward Migration in Canada*. <https://www.conferenceboard.ca/wp-content/uploads/2022/10/the-leaky-bucket-2024.pdf>, p.18

⁴⁷ Conference Board of Canada, 2024. *The Leaky Bucket 2024... p.16*

⁴⁸ Jake Harwood, Howard Giles et Richard Y. Bourhis. 1994. « The genesis of vitality theory... »

[53] À la lumière des défis démographiques touchant les jeunes, il est d'autant plus important que la variable institutionnelle de la vitalité soit solide. Une faiblesse à ce niveau ne ferait qu'aggraver la situation et accélérer l'assimilation des jeunes d'expression française.

[54] L'assimilation est définie comme un processus où une personne ou un groupe est absorbé par la culture dominante. En d'autres mots, l'assimilation implique l'abandon d'une langue ou d'une culture minoritaire au profit de celle de la majorité dominante⁴⁹. Pour les francophones, cette assimilation peut être le résultat du manque d'espaces francophones où le français peut être utilisé, pratiqué et préservé⁵⁰.

[55] Ainsi, les chercheurs estiment qu'il y a deux éléments qui contribuent à la création d'espaces francophones en situation minoritaire, soit (1) la complétude institutionnelle et (2) la construction identitaire et transmission linguistique.

[56] La complétude institutionnelle est la notion que les institutions sont « considérées comme une condition qui contribue à l'épanouissement des minorités⁵¹. » En d'autres mots, la complétude institutionnelle est la capacité des CFSM de « détenir des institutions » et que ces institutions soient « gérées par et pour » la communauté⁵².

[57] Le gouvernement fédéral a d'ailleurs reconnu l'importance d'avoir une complétude institutionnelle et a souligné le rôle que les provinces doivent aussi jouer à ce niveau : « Les gouvernements provinciaux et territoriaux ont eux-mêmes des obligations linguistiques envers leurs minorités et cela passe par le soutien et la protection de leurs institutions⁵³. »

[58] D'autres instances provinciales ont aussi souligné cette importance d'assurer la survie des institutions des CFSM. Par exemple, la cour divisionnaire de l'Ontario dans l'arrêt *Lalonde v. Ontario (Commission de restructuration des services de santé) (« affaire Montfort »)*, a soulevé : « Les institutions sont vitales pour la survie des communautés culturelles. Elles sont beaucoup plus que des fournisseurs de services. Elles sont des milieux linguistiques et culturels qui fournissent aux individus les moyens d'affirmer et d'exprimer leur identité culturelle, et qui, par extension, leur permettent de réaffirmer leur appartenance culturelle et à une communauté. L'individu et la famille sont incapables à eux seuls de maintenir l'identité linguistique et culturelle d'une communauté. Ainsi, ces institutions doivent exister dans un éventail aussi large que possible de sphères d'activités sociales afin de permettre à la communauté minoritaire de se développer et de maintenir sa vitalité⁵⁴. »

⁴⁹ Michael O'Keefe. 2001. *Nouvelle Perspective Canadiennes. Minorités francophones : assimilation et vitalités des communautés*. Ottawa, ON : Patrimoine canadien, p.6. <https://publications.gc.ca/site/eng/9.533623/publication.html>

⁵⁰ O'Keefe, Michael. 2001. *Nouvelle Perspective...*, p.13.

⁵¹ Linda Cardinal et Rémi Léger. 2017. « La complétude institutionnelle en perspective. » *Politiques et Sociétés*, (36), 3-14. Page 3. <https://doi.org/10.7202/1042233ar>

⁵² Éric Forgues et al. 2020. « La construction d'espaces francophones comme projet de société en milieu minoritaire. » *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (13), 29-48. <https://doi.org/10.7202/1070389ar>; Linda Cardinal et Rémi Léger. 2017. « La complétude institutionnelle en perspective. »

⁵³ Gouvernement du Canada. 2021. *Français et anglais : Vers une égalité réelle des langues officielles au Canada*. Page 16 <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/organisation/publications/publications-generales/egalite-langues-officielles.html>

⁵⁴ *Lalonde v. Ontario (Commission de restructuration des services de santé)*, 1999 CanLII 19910 (ON SCDC), <https://canlii.ca/t/g1grn>. Traduction de l'anglais.

[59] Par conséquent, avoir accès à des espaces de la majorité, où la langue et les cultures francophones sont intégrées, n'est pas une solution pour atteindre la complétude institutionnelle et assurer la vitalité de la francophonie albertaine. La communauté atteint la complétude institutionnelle seulement lorsqu'elle dispose des institutions nécessaires au maintien de relations interpersonnelles⁵⁵, c'est-à-dire que les membres ont la plupart de leurs relations personnelles au sein de leur groupe linguistique⁵⁶.

[60] Des chercheurs expliquent également que les institutions francophones « peuvent assurer la transmission de la langue, de la mémoire et de la culture, ainsi que la construction identitaire⁵⁷. » Ainsi, les organismes communautaires au sein des CFMS sont amenés à avoir une « double mission », contrairement aux organismes de la majorité anglophone. En effet, en plus de mener leur raison d'être, ils doivent aussi contribuer à la construction identitaire et à la transmission linguistique chez les Albertains et Albertaines d'expression française.

[61] Le contexte social dans lequel une personne évolue (ex. famille, école, communauté) joue un rôle primordial sur comment cette personne s'identifie. Comme cela a été expliqué dans l'affaire Montfort, le noyau familial à lui seul ne suffit pas à garantir qu'une personne s'identifie pleinement à sa communauté. Il est nécessaire que des organisations communautaires proposent des programmes et des moyens d'interagir avec la communauté afin de garantir que cette personne puisse s'identifier fermement à sa communauté⁵⁸. Le rôle que les organismes et les institutions communautaires jouent dans la construction identitaire d'un francophone ne peut donc pas être sous-estimé.

[62] D'ailleurs, l'arrimage entre les institutions communautaires est important, puisqu'il assure que « la construction identitaire des enfants et des jeunes se fera avec moins d'oscillations, de désarroi et d'angoisse.⁵⁹ » Cet arrimage explique pourquoi les organismes communautaires francophones de l'Alberta sont souvent interpellés par les écoles francophones pour offrir des programmes et des services en français. En fait, le ministère de l'Éducation de l'Alberta indique que les écoles francophones ont le mandat d'offrir un programme qui favorise « l'interdépendance des constructions langagière, identitaire et culturelle ⁶⁰. » L'offre de programmes et services par les organismes communautaires devient ainsi un élément essentiel à la pleine mise en œuvre de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

[63] Le rôle des organismes communautaires pour assurer la transmission linguistique concerne également les écoles offrant des programmes d'immersion française. Les programmes d'immersion française en Alberta sont conçus pour que les enfants apprennent le français et

⁵⁵ Raymond Breton. « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants. » *American Journal of Sociology* 70, no. 2 (1964): 193-205.

⁵⁶ Linda Cardinal et Rémi Léger. 2017. « La complétude institutionnelle en perspective. » *Politique et Sociétés* 36, no 3 : page 5. <https://doi.org/10.7202/1042233ar>

⁵⁷ Éric Forgues et al. 2020. « La construction d'espaces francophones comme projet de société en milieu minoritaire. » *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (13), 29-48. <https://doi.org/10.7202/1070389ar>;

⁵⁸ Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF). 2022. *Comprendre la construction identitaire*. https://acelf.ca/wp-content/uploads/2021/04/CCI-F1-4_ressource-1.pdf

⁵⁹ ACELF. 2022. *Comprendre la construction identitaire*. Ch.3 p.5

⁶⁰ Gouvernement de l'Alberta. « Éducation francophone. » <https://www.alberta.ca/fr/education-guide-francophone-education>

utilisent des activités parascolaires en français « afin de permettre le développement des habiletés langagières et l'appréciation de la culture⁶¹. »

[64] De plus, avoir accès à des occasions de parler en français dans le quotidien permet aux apprenants du français et aux francophones, autant les jeunes que les moins jeunes, de contrer le phénomène de l'insécurité linguistique. L'insécurité linguistique a été définie comme un sentiment « de malaise, d'inconfort ou d'anxiété ressenti lorsqu'on utilise ou tente d'utiliser sa première langue ou une langue seconde⁶² » ou encore une « perception selon laquelle, l'accent, le choix de mots et la grammaire d'une personne ne correspondent pas aux normes langagières⁶³ ». Chez les apprenants du français, l'insécurité linguistique peut aussi les amener à douter de leur capacité à s'identifier pleinement comme étant bilingues⁶⁴.

[65] La complétude institutionnelle peut contrer le phénomène de l'insécurité linguistique, puisque « la sécurité linguistique dépend aussi de l'accès à toute une gamme d'espaces de vie qui normalisent l'utilisation du français.⁶⁵ » *Canadian Parents for French* a d'ailleurs soulevé l'importance « des milieux francophones » pour les apprenants du français, afin de « maintenir leur compétence linguistique et leur sécurité à un niveau élevé⁶⁶. »

[66] FJA est d'ailleurs conscient de la nécessité d'intégration des jeunes qui n'ont pas le français comme langue maternelle, mais qui désirent s'engager dans la francophonie albertaine. Comme l'ont exprimé des participants à une étude : « Il faut ouvrir les horizons et accueillir les autres personnes sans jugement et surtout arrêter d'avoir peur. De cette façon, il sera possible de travailler en concertation pour augmenter le niveau de compétence en français et même le nombre de personnes pouvant s'exprimer en français⁶⁷. » Par ailleurs, une jeune impliquée avec FJA au début des années 2000 soulignait déjà cette volonté d'inclusivité parmi les jeunes : « Je pense qu'il y avait une reconnaissance parmi les jeunes que si quelqu'un avait la soif de participer, et de contribuer à la communauté, pourquoi ne pas l'inclure?⁶⁸ ».

[67] Ainsi, la construction identitaire et la transmission linguistique jouent des rôles centraux dans la rétention des jeunes d'expression française en milieu rural et en Alberta. Des chercheurs expliquent que lorsque les jeunes se sentent profondément connectés à leurs communautés, ils sont plus enclins à rester ou à revenir, non seulement pour des raisons économiques, mais aussi pour participer à la vitalité de leurs communautés⁶⁹.

⁶¹ Gouvernement de l'Alberta. « Le français langue seconde - Immersion. » <https://education.alberta.ca/%C3%A9ducation-en-fran%C3%A7ais-en-alberta/immersion-fran%C3%A7aise/?searchMode=3>

⁶² Commissariat des langues officielles. 2021. *(In)sécurité linguistique au travail*. p.1 <https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/publications/etudes-autres-rapports/2021/insecurite-linguistique-au-travail-sondage-exploratoire>

⁶³ Canadian Parents for French. 2020. *Développer la sécurité linguistique : soyez courageux! Parlez français!* p.1 <https://cpf.ca/wp-content/uploads/2020-Linguistic-Security-Brief-FR.pdf>

⁶⁴ Canadian Parents for French. 2020. *Développer la sécurité linguistique...*

⁶⁵ Fédération de la jeunesse canadienne-française. 2020. *Stratégie nationale pour la sécurité linguistique*. p.17 https://snsl.ca/wp-content/uploads/2020/03/FJCF_2020_SNSL_Document_FR_RGB.pdf

⁶⁶ Canadian Parents for French. 2020. *Développer la sécurité linguistique...* p.10

⁶⁷ Anne Robineau et al. 2022. *Étude d'impact de la philosophie du « Par et Pour » et son application au sein du réseau jeunesse de la francophonie canadienne sur le développement personnel et professionnel des jeunes d'expression française*. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, p. 156. https://fjcf.ca/wp-content/uploads/2022/10/RAPPORT-FINAL_Par-et-Pour_Octobre_2022.pdf

⁶⁸ Anne Robineau et al. 2022. *Étude d'impact de la philosophie du « Par et Pour »...*, p. 158.

⁶⁹ Yujiro Sano et al. 2020. « Youth migration... » p.113

[68] Lorsque l'exode et l'assimilation des jeunes d'expression française deviennent trop importants au sein d'une communauté francophone, cela complique l'organisation d'activités en français. Or, ces activités sont essentielles pour freiner l'assimilation et limiter le départ des jeunes, créant ainsi un cercle vicieux. Comme l'ont expliqué des chercheurs : « L'organisation de telles activités dans la langue de la minorité se révèle difficile, sinon impossible, dans les contextes où les minorités sont dispersées et peu nombreuses. Dans de telles situations, il est prévisible que les enfants de la minorité linguistique se joindront à des groupes d'enfants de la majorité linguistique de leur région, ce qui entraîne des conséquences négatives connues pour la langue de la minorité⁷⁰. » En fait, plusieurs écrits académiques ont d'ailleurs souligné l'importance de ces activités organisées par des organismes communautaires pour la construction identitaire des jeunes, la transmission de la langue et le renforcement de la francophonie albertaine⁷¹.

[69] Pour que la construction identitaire et la transmission linguistique contribuent efficacement à la vitalité des communautés francophones et participent à la lutte contre l'exode des cerveaux et l'assimilation chez les jeunes d'expression française, elle doit s'accompagner d'opportunités culturelles, éducatives et économiques concrètes.

Francophonie jeunesse de l'Alberta : Une institution de la francophonie albertaine

[70] L'information présentée ci-dessus positionne FJA comme une institution clé au sein de la francophonie albertaine et souligne son rôle essentiel pour contrer les défis de vitalité auxquels font face les jeunes d'expression française. Créée et dirigée par et pour les jeunes d'expression française, FJA propose divers programmes et services destinés à la jeunesse francophone de la province.

[71] En 1972, quatre jeunes francophones ont rassemblé des représentants de plusieurs régions francophones de l'Alberta afin de fonder FJA⁷². Jusqu'alors, aucun organisme provincial n'avait regroupé les jeunes francophones, bien que des regroupements de jeunes francophones existaient en Alberta depuis 1913⁷³.

[72] Au cours de ses plus de 50 ans d'opération, FJA a constamment joué un rôle prépondérant pour assurer la construction identitaire des jeunes francophones, avec plusieurs

⁷⁰ Rodrigue Landry. 2014. « Les enfants des CLOSM du Canada et les langues officielles », Dans *La vie dans une langue officielle minoritaire au Canada* sous la direction de Rodrigue Landry, pages 23-70.

⁷¹ Christine Dallaire et David Whitson. 1998. « Growing up in L'Archipel: Youth Identities in the Context of the Alberta Francophone Games. » *Canadian Issues/Thèmes Canadiens*, vol 2054: 91-102; Christine Dallaire. 1999. *The Alberta Francophone Games: A Question of Identity*. Thèse. https://www.collectionscanada.gc.ca/obj/s4/f2/dsk1/tape7/PQDD_0032/NQ46825.pdf; Christine Dallaire. 2003. « Sport's impact on the Francophoness of the Alberta Francophone Games (AFG). » *Language and Culture/Langue et Culture*. (25), 33-58. <https://doi.org/10.7202/008047ar>

⁷² Bibliothèque et Archives Canada. « Francophonie jeunesse de l'Alberta : Ligne de temps. » https://epe.lac-bac.gc.ca/100/205/301/ic/cdc/fja/francais/his_temps.html

⁷³ Bibliothèque et Archives Canada. « Francophonie jeunesse de l'Alberta : Historique, regroupements jeunesse. » <https://epe.lac-bac.gc.ca/100/205/301/ic/cdc/fja/francais/historique.html>

accomplissements marquants qui auront eu des impacts durables sur la francophonie albertaine⁷⁴.

[73] Dès 1973, FJA a parrainé plusieurs regroupements jeunesse à travers la province, notamment les Anti-coquilles de Bonnyville, les Franc-parleurs de Saint-Paul, le Rouet de Falher et un groupe du Collège Saint-Jean. FJA a également parrainé le *Ukrainian French-Canadian Organization*, lui permettant d'organiser un événement d'envergure qui a réuni plus de 2 000 spectateurs au *Edmonton Jubilee Auditorium*⁷⁵.

[74] FJA a également su mobiliser la jeunesse pour faire valoir la présence francophone en Alberta auprès de la majorité anglophone. En 1981, l'organisme a lancé un concours pour la création du drapeau franco-albertain. L'emblème retenu, conçu par le jeune Jean-Pierre Grenier, a été dévoilé à la communauté francophone lors du congrès annuel de l'ACFA le 6 mars 1982. Grâce à cette initiative, la francophonie albertaine dispose désormais d'un symbole distinctif, officiellement reconnu depuis 2017 comme premier emblème de distinction sous la Loi des emblèmes de l'Alberta⁷⁶.

[75] Le 9 avril 1987, à la suite de l'affaire Piquette⁷⁷, où le député franco-albertain Léo Piquette s'était vu refuser le droit de parler en français à l'Assemblée législative de l'Alberta, FJA a orchestré une manifestation à l'Assemblée législative à Edmonton. Plus de 500 personnes se sont présentées pour souligner leur appui à Léo Piquette et réclamer la reconnaissance des droits linguistiques⁷⁸.

[76] Grâce à l'esprit visionnaire de la jeunesse d'expression française, FJA a également mis en place des initiatives provinciales qui ont connu un tel succès qu'elles ont mené à la création de trois nouveaux organismes francophones : (1) la Fête franco-albertaine, (2) la Fédération du sport francophone de l'Alberta et (3) le Comité FrancoQueer de l'Ouest.

[77] En 1981, FJA a organisé la première édition de « Clac au lac », un rassemblement estival annuel. Cet événement sera le précurseur pour l'organisation d'un premier événement de camping familial en 1989 qui a regroupé 75 francophones au Lac Skeleton⁷⁹. Suivant ce succès, FJA approche l'ACFA pour lancer un festival franco-albertain annuel, la Fête franco-albertaine, visant à célébrer la culture francophone. La première édition aura lieu au lac Miquelon en août 1990. Depuis, la Fête franco-albertaine rassemble plus de 500 francophones annuellement et elle fêtera son 35^e anniversaire en 2025⁸⁰.

⁷⁴Sébastien Tanguay. « Francophonie jeunesse de l'Alberta : jeune depuis 45 ans. » *Radio-Canada*, 3 décembre 2017. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1070957/francophonie-jeunesse-alberta-fete>

⁷⁵ Bibliothèque et Archives Canada. « Francophonie jeunesse de l'Alberta... »

⁷⁶ ACFA. « Symboles : Le drapeau franco-albertain. » <https://acfa.ab.ca/la-francophonie-albertaine/symboles/#:~:text=Le%20drapeau%20franco%2Dalbertain%20est,blanc%20symbolise%20la%20communaut%C3%A9%20francophone.>

⁷⁷ Aujourd'hui l'histoire. « L'affaire Léo Piquette, déclenchée par une simple question posée en français. » *Radio-Canada*, 15 mai 2024. <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/aujourd'hui-l-histoire/segments/rattrapage/501048/affaire-leo-piquette-alberta-francais>

⁷⁸ France Levasseur-Ouimet. 2006. « Léo Piquette : Militer pour ses droits francophones. En souvenir de l'Affaire Piquette. » Les Éditions GID.

⁷⁹ Sébastien Tanguay. « Francophonie jeunesse de l'Alberta : jeune depuis 45 ans. »

⁸⁰ Fête franco-albertaine. « À propos : Historique. » <https://fetefrancoalbertaine.ca/a-propos/historique/>

[78] En 1992, FJA organise les premiers Jeux francophones de l'Alberta à Edmonton, réunissant 150 jeunes âgés de 12 à 17 ans provenant de six régions de la province. Après deux éditions de cet événement multisports et multidisciplinaire, FJA décide en 1994 d'incorporer un nouvel organisme, la Société des Jeux, qui deviendra en 2003 la Fédération du sport francophone de l'Alberta. Aujourd'hui, les Jeux francophones de l'Alberta rassemblent chaque année entre 500 et 600 jeunes inscrits dans des écoles francophones et des programmes d'immersion française de la 7^e à la 12^e année, issus des quatre coins de la province. L'événement mobilise également une centaine de bénévoles et se déroule dans une communauté hôte différente à chaque édition. Ces Jeux sont l'équivalent, pour la francophonie albertaine, des *Alberta Winter Games* et des *Alberta Summer Games*⁸¹.

[79] En 2015, lors de l'assemblée générale annuelle de FJA, il a été prononcé comme souhait que « FJA fasse tout en son pouvoir pour soutenir la cause 2SLGBTQAI+ ». L'année suivante, FJA a mis en place un projet d'alliance allosexuelle-hétérosexuelle (« AAH ») pour les écoles francophones et d'immersion française, en plus de développer des ressources en français. Le projet évoluera pour prendre le nom de Comité FrancoQueer de l'Ouest et il sera incorporé comme organisme indépendant en 2019⁸².

[80] En plus d'avoir contribué à ces succès au niveau de la mobilisation de la jeunesse et du démarrage d'initiatives porteuses, FJA a aussi mis sur pied des activités phares qui sont toujours aussi populaires dans sa programmation. Aujourd'hui, les activités de FJA s'articulent autour de trois grandes catégories, soit (1) l'organisation d'événements provinciaux, (2) la mobilisation de délégations albertaines à des événements régionaux et nationaux, et (3) l'offre de services aux écoles offrant des programmes de langue française dans la province.

[81] Premièrement, en ce qui concerne l'organisation d'événements provinciaux, on compte parmi les événements de FJA, le **Parlement jeunesse de l'Alberta**, le **RaJe** et le **GoAGA**.

[82] Le Parlement jeunesse de l'Alberta (PJA) est l'activité la plus ancienne proposée par FJA, sa première édition remontant à 1992. Il s'agit d'une simulation parlementaire destinée aux jeunes de 16 à 25 ans, leur permettant d'élaborer des projets de loi fictifs et de les débattre à la Législature de l'Alberta. Cette initiative vise à approfondir leur compréhension du système parlementaire albertain tout en développant leurs compétences en communication et en argumentation. Le PJA propose trois volets, chacun mettant en lumière un aspect de la politique : (1) députés, (2) médias et (3) lobbyistes. Il constitue également une occasion pour les jeunes de renforcer leurs compétences en leadership. FJA est l'un des deux seuls groupes de la province à bénéficier de l'autorisation du Président de l'Assemblée législative pour utiliser les locaux de la Législature, un privilège dont l'organisme est particulièrement fier. Pour sa 32^e édition en 2024, le PJA a rassemblé 119 participants et participantes ainsi que 26 accompagnateurs et accompagnatrices.

[83] Au cours de son histoire, FJA a toujours organisé des activités de rassemblement afin de permettre aux jeunes de partout en province de se réunir et tisser des liens entre eux. Toutefois, c'est en 1999 que FJA a organisé pour la première fois le RaJe (« Rassemblement Jeunesse »). Cet événement annuel majeur a célébré sa 25^e édition en 2024. Le RaJe permet de réunir environ 600 jeunes des écoles secondaires francophones de toute la province lors d'une

⁸¹ Fédération du sport francophone de l'Alberta. « À propos : Historique. » <https://lafsf.ca/apropos/historique/>

⁸² Comité FrancoQueer de l'Ouest. « À propos de nous. » <https://cfqo.ca/a-propos-de-nous/>

journée d'ateliers, d'activités sportives et artistiques, de réseautage et de spectacles en français. Le RaJe offre une opportunité unique aux jeunes de rencontrer leurs pairs d'autres régions, de renforcer leurs liens, de célébrer leur langue et leur culture francophone, et de s'affirmer fièrement comme francophones. Lors de l'édition 2023, destinée aux élèves de 9^e et 10^e année, 28 écoles des quatre conseils scolaires francophones ont participé, réunissant un total de 650 jeunes, 49 accompagnateurs et 55 bénévoles. Pour l'édition 2024, qui ciblait exclusivement les élèves de 9^e année, 410 participants et participantes ont pris part à l'événement.

[84] Finalement, le GoAGA est une autre occasion de rassembler les jeunes d'expression française de l'Alberta. Cet événement permet aux membres et aux jeunes intéressés de participer à une série d'activités et de discussions portant sur des thèmes qui les concernent. C'est aussi lors du GoAGA que les jeunes leaders sont élus au conseil d'administration de l'organisme, renforçant leur engagement civique et communautaire. En 2024, 38 jeunes issus de différentes régions de la province se sont réunis pour participer aux activités et élire un nouveau conseil d'administration. Pour l'édition 2025, à venir du 7 au 9 mars, la participation a augmenté, atteignant 53 participants et participantes.

[85] Deuxièmement, FJA facilite la participation de délégations albertaines à des événements d'envergure régionaux et nationaux comme le **Parlement franco-canadien du Nord et de l'Ouest**, le **Parlement jeunesse pancanadien**, le **Forum jeunesse pancanadien** et les **Jeux de la francophonie canadienne**. Ces événements permettent aux jeunes d'expression française de découvrir des francophonies à l'extérieur des frontières albertaines et de tisser des liens avec des jeunes d'expression française de partout au Canada.

[86] Depuis 1991, FJA contribue au Parlement franco-canadien du Nord et de l'Ouest (« PFCNO ») en facilitant la participation de délégations albertaines ou en accueillant et organisant l'événement en Alberta. Tout comme le PJA, le PFCNO est une simulation parlementaire, mais d'envergure régionale. L'événement permet de regrouper des jeunes de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. FJA a accueilli et coordonné cet événement en Alberta en 1991, 1996, 2002, 2005, 2009, 2013 et pour la dernière fois en 2018⁸³.

[87] FJA est membre de la Fédération de la jeunesse canadienne-française (« FJCF »), une fédération des organismes provinciaux et territoriaux représentant la jeunesse d'expression française vivant en situation minoritaire. Cette Fédération effectue du démarchage politique auprès des instances gouvernementales fédérales, en plus d'organiser des événements d'envergure nationale et internationale, comme le Parlement jeunesse pancanadien, le Forum jeunesse pancanadien et les Jeux de la francophonie canadienne (« JeuxFC »)⁸⁴. En tant que membre, FJA organise des délégations pour participer à ces événements.

[88] Plus particulièrement, les JeuxFC représentent un engagement majeur pour FJA. Organisé tous les trois ans depuis 1999, cet événement a vu la participation de FJA à huit éditions, dont celle de 2008, qui s'est tenue en Alberta. Les JeuxFC proposent une multitude de disciplines et d'épreuves, réunissant près de 1 000 participants et participantes, 250 entraîneurs et entraîneuses, ainsi que des centaines de bénévoles provenant de partout au Canada dans

⁸³ PFCNO. <https://www.pfcno.com/>

⁸⁴ Fédération de la jeunesse canadienne-française. <https://fjcf.ca/la-fjcf/>

une province hôte⁸⁵. Plus d'un an avant la tenue de l'événement, FJA doit former Équipe Alberta, composée de 96 jeunes âgés de 14 à 18 ans issus de toute la province, accompagnés de 20 entraîneurs et entraîneuses ainsi que de 5 membres de l'équipe de mission, responsables de la coordination des activités. Pour ce faire, FJA organise des camps de sélection, des entraînements et un rallye de départ. La prochaine édition des JeuxFC, à laquelle Équipe Alberta participera, aura lieu du 15 au 19 juillet 2025 à Laval, au Québec.

[89] D'ailleurs, une étude auprès des participants et participantes d'Équipe Alberta a révélé qu'« on retrouve un désir de développer la fierté francophone en Alberta et de s'impliquer davantage auprès des futurs JeuxFC. Ces participants et participantes ont tendance à s'engager dans leur communauté francophone à travers des activités comme le parlement jeunesse, des organismes ou des événements jeunesse, des événements culturels ou sportifs. L'objectif est de se réunir avec d'autres francophones albertains.⁸⁶ » L'étude a aussi mis en lumière que « 87,1% des participants et participantes de l'Alberta s'identifient entièrement ou beaucoup par le terme correspondant à leur communauté francophone provinciale (Franco-Albertain ou Franco-Albertaine).⁸⁷ »

[90] Finalement, FJA offre des services aux écoles albertaines ayant des programmes de langue française pour soutenir la construction identitaire et la transmission linguistique. Pour ce qui est des écoles francophones, FJA collabore avec la Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta (« FCSFA ») pour offrir des programmes éducatifs et parascolaires dans les 33 écoles francophones ayant plus de 2 800 élèves inscrits de la 7^e à la 12^e année. Cette collaboration vise à renforcer l'éducation en français tout en soutenant le développement personnel et communautaire des jeunes, des éléments centraux du curriculum et le mandat de construction identitaire des écoles francophones.

[91] Un des points centraux de cette collaboration avec la FCSFA est le **Bureau d'animation en leadership** (« BAL ») de FJA. Depuis 2008, le BAL permet d'offrir des stages de leadership, des cours crédités par le ministère de l'Éducation aux élèves des écoles francophones. Ces stages permettent aux élèves de la 10^e à la 12^e année d'acquérir des compétences essentielles en leadership, en communication et en gestion de projet.

[92] Au cours des 17 dernières années, ces stages ont été un moment décisif pour plus de 1 000 jeunes francophones, avec en moyenne 65 à 70 stagiaires par année. Plusieurs de ces jeunes leaders investissent aujourd'hui leur passion et leur énergie dans l'épanouissement de la francophonie albertaine à divers niveaux : au sein des gouvernementaux fédéral et provincial, dans les écoles offrant des programmes de langue française, au sein d'organismes provinciaux et régionaux, sur des conseils d'administration, ainsi que dans la société albertaine et canadienne. Certains parcourent le monde pour soutenir la francophonie internationale, tandis que d'autres mènent des carrières des plus prometteuses dans des domaines qui les passionnent.

⁸⁵ Éric Forgues et al. 2018. *Les Jeux de la francophonie canadienne. Épanouissement, identité et engagement de la jeunesse d'expression française au Canada : Rapport*. <https://fjcf.ca/wp-content/uploads/2018/09/RAPPORT-FINAL-1.pdf>

⁸⁶ Éric Forgues et al. 2018. *Les Jeux de la francophonie canadienne...*p.37.

⁸⁷ Éric Forgues et al. 2018. *Les Jeux de la francophonie canadienne...*p.57.

[93] Outre les stages de leadership, FJA et la FCSFA collaborent pour offrir des opportunités parascolaires telles que la formation de conseils étudiants. Ces conseils étudiants sont des occasions où les jeunes peuvent s'impliquer dans la vie étudiante de leur école et apprendre à gérer des projets. Les modules de **formation pour les conseils étudiants** (« CéFORT ») abordent des thèmes comme la gestion d'événements, la communication efficace et l'utilisation des médias sociaux pour renforcer la participation des jeunes aux initiatives des conseils étudiants. Pour l'année scolaire 2023-2024, une centaine de jeunes ont participé à des CéFORTs.

[94] Pour ce qui est de l'offre d'activités aux élèves inscrits dans les programmes d'immersion française, plusieurs d'entre eux participent à quelques activités de FJA depuis plusieurs années. Toutefois, le CA de FJA souhaitait « offrir plus d'activités pour mettre les jeunes plus à l'aise en français⁸⁸. » C'est dans cette optique que FJA a adopté une approche plus afin de rejoindre spécifiquement les jeunes apprenants du français. L'organisme a ainsi développé un projet destiné aux élèves des programmes d'immersion française, visant à accroître leur accès à des activités jeunesse en français et à favoriser leur intégration au sein de la francophonie albertaine. En 2025, FJA a lancé le *Projet Horizon*, un projet pilote en partenariat avec Canadian parents for French – Alberta. Cette initiative vise à rassembler 15 à 20 élèves de la 10^e à la 12^e année, issus des programmes d'immersion française, pour trois fins de semaine d'activités engageantes et rassembleuses en français. À l'échelle provinciale, plus de 66 000 élèves de la 7^e à la 12^e année sont inscrits dans des programmes de français langue seconde.

[95] Toutes ces activités, faisant partie intégrante de la programmation de FJA, ne se limitent pas à un simple divertissement, elles jouent un rôle crucial dans le renforcement de l'identité et du sentiment d'appartenance des jeunes à la francophonie, tant aux niveaux provincial, régional que national⁸⁹.

[96] Plus particulièrement, pour les participants et les participantes provenant d'écoles francophones, ces rassemblements appuient la construction identitaire. Lors d'entrevues pour une étude spécifiquement sur les Jeux francophones de l'Alberta (« JFA »), les conseils scolaires francophones ont mis en valeur le « rôle plus important que les JFA sont censés jouer. En effet, les JFA ne revêtent pas seulement une composante éducative, ils deviennent aussi une occasion de développer la dimension "communautaire" des écoles francophones⁹⁰. » L'importance d'avoir des activités récréatives dans des espaces informels est un « endroit clé où les jeunes se font des amis, forgent des valeurs et développent des identités.⁹¹ »

[97] En ce qui concerne les participants et les participantes provenant d'écoles offrant un programme d'immersion française, les rassemblements leur donnent l'occasion de vivre des expériences immersives en français en dehors du contexte de la salle de classe. Lors d'entrevues pour l'étude sur les JFA, les conseils scolaires anglophones offrant des programmes d'immersion française expliquent qu'ils « s'intéressent à l'expérience linguistique que les JFA offrent aux élèves pour « pratiquer » le français.⁹² » Comme mentionné plus haut, l'insécurité

⁸⁸ Anne Robineau et al. 2022. *Étude d'impact de la philosophie du « Par et Pour »...* p. 156.

⁸⁹ Éric Forgues et al. 2018. *Les Jeux de la francophonie canadienne...*

⁹⁰ Christine Dallaire. 1999. « The Alberta Francophone Games... » p.85 Traduction de l'anglais.

⁹¹ Christine Dallaire et David Whitson. 1998. « Growing up in L'Archipel... » p.8 Traduction de l'anglais.

⁹² Christine Dallaire. 1999. « The Alberta Francophone Games... » p.85. Traduction de l'anglais.

linguistique est un véritable enjeu pour les apprenants du français et des rassemblements comme ceux organisés par FJA peuvent servir à contrer ce phénomène.

[98] Par ailleurs, une étude sur l'impact des réseaux jeunesse, comme FJA, sur le développement personnel et professionnel des jeunes a démontré qu'en Alberta, puisque les jeunes sont dispersés sur le territoire, les activités organisées par FJA « deviennent des éléments rassembleurs qui permettent aux jeunes de découvrir différentes régions, et de créer des relations avec d'autres jeunes ailleurs dans la province ou même au pays. Le passage à FJA est souvent un tremplin vers l'avenir. Plusieurs de ces jeunes ont maintenant des positions clés au gouvernement et dans différents organismes.⁹³ »

[99] Cette étude a aussi mis en évidence les impacts positifs durables de l'engagement des jeunes dans leur communauté francophone. En participant aux activités de FJA et à son réseau national, ils acquièrent des compétences en leadership, en gestion et en relations interpersonnelles. Ces expériences influencent souvent leurs choix de carrières et d'études, contribuant à façonner leur parcours professionnel⁹⁴.

[100] Pour financer l'ensemble de ses initiatives, FJA reçoit des fonds de plusieurs bailleurs de fonds dont Patrimoine canadien, Jeunesse Canada au Travail, Service Canada et *Alberta Gaming and Liquor Commission* (AGLC). FJA obtient également, de façon ponctuelle, des financements d'autres sources, comme le gouvernement de l'Alberta à travers le *Community Initiatives Program* et le gouvernement du Québec via son Programme d'appui à la francophonie canadienne. Toutefois, ces fonds ne sont pas garantis, car ils doivent faire l'objet de demandes annuelles et sont attribués en fonction de projets spécifiques.

[101] Une partie du financement des programmes scolaires offerts par FJA provient de fonds alloués par la FCSFA, qui verse une contribution annuelle de 7 000 \$. Toutefois, cette somme est négociée chaque année et n'est pas garantie. De son côté, la FCSFA reçoit des fonds issus du Protocole des langues officielles en éducation (PLOÉ), un accord national entre les gouvernements fédéral et provinciaux visant à promouvoir et soutenir l'éducation en français dans les communautés francophones en situation minoritaire à travers le Canada, y compris en Alberta. Cet accord vise à assurer aux jeunes francophones un accès à une éducation de qualité en français, tout en renforçant les capacités des établissements scolaires et leur offre culturelle.

Recommandations

[102] À la lumière des informations présentées ci-dessus, il est évident que FJA est un organisme qui répond à de nombreux besoins de la jeunesse d'expression française albertaine. Les services et programmes de FJA soutiennent le principe de vitalité énoncé dans la *Politique en matière de francophonie* du gouvernement de l'Alberta.

[103] Le gouvernement de l'Alberta a identifié FJA comme une partie prenante dans son *Plan d'action 2024-2028 de la Politique en matière de francophonie*. Toutefois, ce plan ne prévoit aucune mesure spécifique pour soutenir les regroupements jeunesse en dehors du cadre scolaire. Actuellement, FJA ne reçoit que des financements ponctuels limités de la province pour

⁹³ Anne Robineau et al. 2022. *Étude d'impact de la philosophie du « Par et Pour »* ... p. 154.

⁹⁴ Anne Robineau et al. 2022. *Étude d'impact de la philosophie du « Par et Pour »* ...

soutenir certains projets de rassemblement jeunesse, comme Équipe Alberta aux JeuxFC et le RaJe, ainsi qu'un financement limité des conseils scolaires pour soutenir uniquement des programmes scolaires. FJA ne bénéficie d'aucun financement opérationnel, ce qui compromet la stabilité de cette institution et, par extension, la vitalité de la francophonie de la francophonie albertaine.

[104] C'est pourquoi, **l'ACFA et FJA recommandent au ministère des Arts, de la Culture et Condition féminine du gouvernement de l'Alberta d'offrir un appui financier prévisible à FJA** afin de mettre en œuvre la *Politique en matière de francophonie*. Ce financement permettrait entre autres de soutenir la programmation actuelle de FJA, mais plus encore de mettre en place **une nouvelle stratégie pour dynamiser la jeunesse francophone en milieu rural et semi-urbain**.

[105] Comme nous l'avons vu précédemment, la vitalité des communautés francophones de l'Alberta repose sur un soutien accru à la jeunesse. Cet appui est primordial dans un contexte où la population francophone est vieillissante, et plus encore dans certaines communautés francophones dans le nord-ouest et le nord-est de la province comparativement à la population anglophone. Cet appui viendrait également soutenir les communautés francophones dans les régions semi-urbaines, où de plus en plus de personnes issues de l'immigration s'installent, mais où l'offre d'activités pour les jeunes d'expression française y demeure limitée.

[106] Actuellement, le financement de FJA ne lui permet pas d'offrir des activités dans toutes les régions de la province sur une base régulière. Le bureau de FJA se situe à Edmonton et plusieurs des activités de rassemblement sont organisées dans un lieu central afin de réduire les coûts d'accueil des participants et participantes. Les frais de transport pour amener des jeunes en provenance de milieux ruraux et semi-urbains à ces activités sont très élevés en Alberta. Cette réalité engendre une certaine iniquité entre les régions, une réalité bien perçue par les jeunes francophones. En fait, les jeunes expriment auprès de FJA qu'ils aimeraient **avoir accès à des activités par et pour les jeunes offertes en français dans leur région**. C'était d'ailleurs un souhait soulevé par les participants et participantes lors du dernier GoAGA en 2024. Un sondage national effectué auprès de la jeunesse d'expression française à l'échelle du pays, y compris en Alberta, a aussi permis d'identifier que la première barrière à l'accès à des activités en français était le fait que ce n'est pas offert dans leur communauté⁹⁵.

[107] En plus des occasions de rassemblement provinciaux déjà organisés par FJA, la jeunesse francophone bénéficierait d'avoir accès à une programmation d'activités parascolaires sur une base régulière. Cette programmation pourrait, par exemple, s'offrir pas l'établissement et le maintien de maisons de jeunes en collaboration avec les ACFA régionales et les réseaux de ressources familiales (« FRN »). L'apport de FJA auprès de ces organismes qui offrent des programmations locales serait d'ailleurs essentiel pour y apporter une vision « par et pour les jeunes »; un élément fondamental pour que les jeunes considèrent les activités comme étant attrayantes. Comme le démontre une étude, « les organismes communautaires sont structurés

⁹⁵ Fédération de la jeunesse canadienne-française. 2025. *Baromètre jeunesse : résultats de sondage*.

d'une telle façon que leur population (jeunes) n'est pas toujours consultée lorsque vient le temps de prendre des décisions pour l'ensemble de la communauté.⁹⁶ »

[108] De nouvelles initiatives locales favoriseraient l'engagement des jeunes francophones, renforçant leur sentiment d'appartenance à leur communauté locale pour réduire les risques d'exode de cerveaux. Comme nous l'avons vu, l'accès à des activités locales attrayantes en français est un élément essentiel pour augmenter le désir des jeunes de demeurer dans leurs régions ou retourner s'y établir après leurs études.

[109] Le ministère des Arts, de la Culture et de la Condition féminine a aussi comme priorités énoncées dans son plan d'affaires (1) « promouvoir et soutenir les organismes sans but lucratif et l'importance du bénévolat dans les communautés albertaines » et (2) « encourager le développement et la vitalité des communautés francophones de l'Alberta »⁹⁷. Ainsi, offrir un financement opérationnel pour FJA s'alignerait avec ces priorités et permettrait au ministère d'atteindre ses objectifs, particulièrement pour la clientèle jeunesse au sein de la francophonie albertaine.

[110] En plus d'un appui financier, **l'ACFA et FJA recommandent au ministère des Arts, de la Culture et Condition féminine du gouvernement de l'Alberta, par l'intermédiaire du Secrétariat francophone, d'agir comme catalyseur pour permettre à FJA d'établir des collaborations avec divers ministères.**

[111] Étant un organisme qui représente une clientèle basée sur l'âge, et non un secteur particulier, les champs d'intérêt et les priorités de cette clientèle sont variés. Ces priorités incluent **l'aide à trouver des emplois en français, un continuum d'éducation francophone équivalent à celui de la majorité anglophone et les services sociaux et de santé mentale offerts en français**, pour ne nommer que ceux-ci. D'ailleurs, parmi le top 5 des priorités chez les jeunes d'expression française au Canada, on retrouve aussi les questions d'accès au postsecondaire en français, des soins en santé mentale et l'employabilité⁹⁸. Grâce à son expertise auprès de la clientèle de 14 à 25 ans, FJA permet d'apporter une lentille jeunesse francophone à toutes discussions sur l'élaboration de programmes et services en français dans ces secteurs.

[112] Le Secrétariat francophone pourrait alors jouer un rôle essentiel en établissant des connexions entre FJA et divers ministères. En appliquant une lentille jeunesse francophone aux divers secteurs, le gouvernement de l'Alberta pourrait s'assurer que ses initiatives actuelles et futures tiennent compte des besoins spécifiques de cette population. Cette stratégie permettrait d'ailleurs de réduire les obstacles administratifs en vue d'améliorer l'accès des jeunes francophones à des programmes et services qui répondent à leurs besoins.

⁹⁶ Anne Robineau et al. 2022. *Étude d'impact de la philosophie...*, p. 156.

⁹⁷ Gouvernement de l'Alberta. 2024, *ministère des Arts, de la Culture et de la Condition féminine : Plan d'activités du ministère 2024-2027*. <https://open.alberta.ca/dataset/55768c68-c73d-4dec-b151-59cbb455818c/resource/1a817795-4d3c-447d-8bac-920fb673de93/download/arts-culture-and-status-of-women-business-plan-2024-27-french.pdf>

⁹⁸ Fédération de la jeunesse canadienne-française. 2025. *Baromètre jeunesse : résultats de sondage*.

[113] Voici quatre exemples de programmes et services où l'intégration d'une perspective jeunesse francophone, en collaboration avec FJA, pourrait être bénéfique pour les ministères concernés.

[114] Premièrement, au niveau de l'**employabilité** chez les jeunes d'expression française, FJA pourrait aider à identifier des lacunes existantes. La question de l'employabilité des Albertains et Albertaines se trouve dans les objectifs et priorités énoncés dans les plans d'affaires de plusieurs ministères : ministère des Personnes âgées, Services sociaux et communautaires, ministère de l'Emploi, Économie et Commerce et Ministère du Tourisme et Sport.

[115] Pour ce qui est des services d'emplois, une responsabilité du ministère des Personnes âgées, Services sociaux et communautaires, Parallèle Alberta, l'organisme chef de file pour le secteur du développement économique pour la francophonie albertaine, a un contrat avec le ministère pour offrir des services aux résidents et résidentes à Edmonton, Red Deer et dans le Nord-Est de la province.

[116] D'ailleurs, Parallèle Alberta offre le programme de Jeunes-Études-Travail (« JET ») qui propose une formation d'une durée de deux à quatre semaines, où les jeunes naviguent entre des sessions d'exploration de carrière, des ateliers de connaissance de soi, d'entrepreneuriat et de recherche d'emploi. Le programme offre aux participants et aux participantes l'opportunité de faire réviser leur curriculum vitae et de la préparation pour les entrevues.

[117] Grâce à une collaboration entre Parallèle Alberta et FJA, le ministère des Personnes âgées, Services sociaux et communautaires pourrait envisager d'élargir ses programmes d'aide à l'emploi dans toutes les régions de la province, rejoignant ainsi plus de jeunes qui n'auraient pas accès à ces services sous le modèle de livraison actuel. De plus, une expansion du programme JET en régions rurales et semi-urbaines pourrait permettre au ministère de l'Emploi, de l'Économie et du Commerce d'atteindre son objectif de diversifier l'économie locale des régions en collaboration avec les partenaires communautaires⁹⁹.

[118] Par ailleurs, comme démontré précédemment, près de 48% des jeunes francophones ont comme profession la vente et les services. Lorsqu'on examine plus en détail les industries dans lesquelles travaillent ces jeunes francophones âgés de 15 à 24 ans, on remarque que les services d'hébergement et de restauration sont la deuxième industrie la plus populaire après le commerce de détail¹⁰⁰. Cette réalité coïncide avec l'objectif du ministère du Tourisme et Sport dans son plan d'affaires « d'élaborer une stratégie d'attraction des jeunes Albertains et Albertaines (âgés de 16 à 24 ans) vers l'emploi, afin de leur permettre de se former et de se reconverter pour répondre aux nouvelles demandes du marché¹⁰¹ ». Afin de soutenir la vitalité des communautés régionales francophones, le ministère pourrait collaborer avec FJA afin de

⁹⁹ Gouvernement de l'Alberta, 2024, *Jobs, Economy and Trade Ministry Business Plan*.

<https://open.alberta.ca/dataset/df101219-ef6d-4eda-badd-0c2d088dacbe/resource/364318b1-fa9f-4400-918f-a46a8b932b3c/download/jobs-economy-and-trade-business-plan-2024-27.pdf>

¹⁰⁰ Statistique Canada. Tableau 98-10-0368-01 Première langue officielle parlée selon la mobilité 5 ans auparavant, le lieu de résidence 5 ans auparavant, l'industrie, le plus haut niveau de scolarité et les statistiques du revenu d'emploi : Canada, provinces et territoires. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tb1/fr/tv.action?pid=9810036801>

¹⁰¹ Gouvernement de l'Alberta. 2024. *Tourism and Sport Ministry Business Plan*.

<https://open.alberta.ca/dataset/97284f35-cf7b-424e-a9e9-e3b7f7df89ea/resource/eefe6a94-adfb-44dd-b0a8-f5dfcdbc7615/download/tourism-and-sport-business-plan-2024-27.pdf>

s'assurer que la stratégie intègre une lentille francophone et qu'elle tient compte des réalités des jeunes francophones dans les régions rurales de la province.

[119] Deuxièmement, au niveau de l'**éducation postsecondaire en français**, qui concerne surtout les jeunes âgés de 18 à 24 ans, FJA pourrait collaborer avec les institutions postsecondaires de langue française financées par le ministère de l'Éducation supérieure afin d'assurer que celles-ci offrent une vie étudiante qui répond aux besoins des jeunes d'expression française.

[120] La question de la vie étudiante a constitué l'un des thèmes du *Sommet sur l'éducation postsecondaire de langue française en Alberta*, un évènement organisé par l'ACFA en avril 2024, qui a réuni une centaine de participants et participantes. Les discussions menées lors de cet évènement ont permis d'identifier quatre enjeux majeurs liés à la vie étudiante : (1) l'importance d'avoir un poste d'animation culturelle pour assurer la construction identitaire des étudiants et des étudiantes; (2) le renforcement des liens entre le milieu étudiant et la communauté francophone albertaine pour améliorer la coordination d'activités et favoriser une meilleure compréhension de l'histoire et des enjeux de la francophonie locale; (3) une transition plus harmonieuse entre le secondaire et le postsecondaire; et (4) l'évolution du profil étudiant, marquée par une augmentation du nombre de nouveaux arrivants qui requiert une adaptation rapide des services offerts afin de mieux répondre à leurs besoins spécifiques¹⁰².

[121] Ces actions visent à garantir que les étudiants et étudiantes d'expression française poursuivent leur éducation au sein d'établissements offrant des programmes postsecondaires en français en Alberta, consolidant ainsi la vitalité de la francophonie en Alberta. En offrant une vie étudiante adaptée à leurs besoins, ces mesures contribuent à développer une offre d'études postsecondaires en français attrayante aux yeux des jeunes d'expression française, mais aussi de solidifier leurs liens avec la communauté francophone. Ces actions permettraient de former plus de jeunes d'expression française au niveau postsecondaire capables d'exercer leur carrière en français et de pallier au manque de main-d'œuvre bilingue dans la province. Cette collaboration entre FJA et les institutions postsecondaires permettrait au ministère de l'Éducation supérieure de rejoindre ses objectifs de « renforcer l'alignement des programmes postsecondaires sur l'emploi et développer des opportunités d'apprentissage innovantes... afin de répondre aux besoins de développement des compétences des Albertains et de soutenir la demande du marché du travail¹⁰³. »

[122] Troisièmement, au niveau des **services sociaux et de la santé mentale**, FJA note des besoins flagrants quant à l'offre de services destinés aux jeunes d'expression française. Ces besoins ont d'ailleurs été soulevés par l'ACFA dans ses démarches pour dresser un état des lieux des services sociaux et de santé mentale en français dans la province.

¹⁰² ACFA. 2024. *Rapport du 2^e Sommet sur l'éducation postsecondaire de langue française en Alberta*, p. 6.
https://acfa.ab.ca/wp-content/uploads/2022/06/Rapport-2e-sommet-sur-leducation-postsecondaire_vf-2.pdf

¹⁰³ Gouvernement de l'Alberta. 2024. *Advanced Education Ministry Business Plan*.
<https://open.alberta.ca/dataset/1a50e092-9b23-4f7c-93a9-a13e9264c1ed/resource/0ef40d37-be03-4026-b5d8-de753cef99e2/download/advanced-education-business-plan-2024-27.pdf>

[123] En 2022-2023, l'ACFA a retenu la firme KPMG pour dresser cet état des lieux. KPMG a mené des groupes de discussion avec plus de 30 organismes francophones et un sondage auquel ont répondu plus de 700 participants et participantes. En examinant les résultats de cet état des lieux spécifiquement pour les jeunes, on note un manque criant de services de santé mentale en français partout en province, ainsi que dans les écoles francophones. Pour les jeunes de 18 à 24 ans ainsi que pour les parents d'enfants d'âge scolaire, la santé mentale était classée comme la priorité numéro un (sur neuf priorités)¹⁰⁴.

[124] Par conséquent, FJA pourrait collaborer avec les conseils scolaires francophones et les organismes francophones qui sont responsables de la livraison de services aux jeunes, ainsi qu'avec le ministère de la Santé mentale et de la Toxicomanie, afin d'identifier les besoins des jeunes dans les régions rurales et semi-urbaines. Les services actuellement offerts sont surtout disponibles à Edmonton et Calgary. Cette collaboration permettrait non seulement de développer des services qui répondent efficacement aux besoins des jeunes d'expression française, mais aussi d'aider le ministère à atteindre deux des objectifs énoncés dans son plan d'affaires: (1) « Investir dans l'expansion des établissements de santé mentale afin d'accroître l'accès à un ensemble de services de santé mentale communautaires dans toute la province, qui fournissent un soutien cohérent aux jeunes souffrant de maladie mentale » et (2) « Évaluer et élargir l'accès aux aides à la santé mentale pour les jeunes dans les écoles et dans la communauté afin de promouvoir une santé mentale positive, de prévenir l'apparition de problèmes de santé mentale graves et de fournir un traitement aux élèves souffrant de maladies mentales. »¹⁰⁵

[125] Finalement, comme mentionné plus tôt, **plus de la moitié des jeunes francophones en Alberta sont issus de l'immigration**, une proportion plus élevée que dans l'ensemble de la population francophone de la province. Cette réalité accentue la nécessité de mettre en place des programmes d'intégration et d'inclusion adaptés aux besoins des jeunes.

[126] La question de l'inclusion et de l'antiracisme préoccupe particulièrement FJA. En 2020, l'organisme a collaboré avec Francophonie albertaine plurielle (« FRAP »), l'Alliance Jeunesse-Famille de l'Alberta Society (« AJFAS ») et le Conseil scolaire Centre-Nord (« CSCN ») pour organiser des ateliers et un forum communautaire afin de trouver des solutions au racisme et à la discrimination envers les francophones issus de l'immigration¹⁰⁶.

[127] Ainsi, FJA et le ministère de l'Immigration et du Multiculturalisme pourraient collaborer pour développer des initiatives ciblant spécifiquement les jeunes d'expression française, dans le cadre des programmes du ministère pour l'antiracisme et soutenir les communautés ethnoculturelles. De telles initiatives sont essentielles pour assurer la vitalité de la francophonie albertaine sur le long terme et permettraient de répondre à des objectifs clés du ministère de

¹⁰⁴ ACFA. 2023. *Rapport final de la Revue des services sociaux et de santé mentale en français en Alberta* préparé par KPMG. <https://acfa.ab.ca/en-action/affaires-communautaires/services-sociaux-et-sante-mentale/>

¹⁰⁵ Gouvernement de l'Alberta. 2024. « Mental Health and Addiction: Ministry Business Plan. » <https://open.alberta.ca/dataset/f8285c1c-7cbf-410e-a07d-beaae3169cc6/resource/d41ceadc-1b98-4562-a3be-3c4492a67109/download/mental-health-and-addiction-business-plan-2024-27.pdf>

¹⁰⁶ Andréane Williams. « Des organismes francophones lancent un groupe de soutien contre le racisme. » *Radio-Canada*, 30 juin 2020. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1716388/alberta-racisme-francophonie-communautaire-culturelle>

l'Immigration et du Multiculturalisme, notamment : (1) « Faire progresser les initiatives antiracistes de la province, en s'appuyant sur les conseils de l'*Alberta Anti-Racism Advisory Council*, afin de s'attaquer aux obstacles et aux défis systémiques auxquels sont confrontés les personnes racialement marginalisées et les peuples autochtones » et (2) « Élaborer et mettre en œuvre une législation antiraciste qui s'appuie sur la culture albertaine d'inclusion, de respect et de célébration de nos diverses communautés culturelles ». ¹⁰⁷

Conclusion

[128] En conclusion, l'ACFA et FJA espère que le ministère des Arts, de la Culture et de la Condition féminine examinera les deux recommandations principales partagées dans ce mémoire, soit (1) d'offrir un appui financier prévisible à FJA et (2) permettre à FJA d'établir des collaborations avec divers ministères. FJA est une institution clé dans la francophonie albertaine pour mobiliser la jeunesse d'expression française et assurer que la francophonie albertaine puisse compter sur une prochaine génération non seulement capable de s'exprimer en français, mais aussi désireuse de vivre en français. La francophonie albertaine fait présentement face à d'importants défis d'exodes de cerveaux, de vieillissement et d'assimilation, ce qui engendre des enjeux de renouvellement de la population francophone dans les milieux urbains et semi-urbains et par conséquent des enjeux d'accès à une main-d'œuvre pouvant offrir des services en français sur le long terme. La francophonie albertaine a aussi l'occasion d'accueillir plusieurs nouveaux arrivants qui parlent français, particulièrement des jeunes. Pour favoriser leur intégration et leur inclusion au sein des communautés francophones d'accueil, il est crucial de leur offrir des services adaptés qui leur permettent non seulement de parler français, mais aussi de s'y épanouir pleinement. En soutenant FJA, la province investit directement dans la vitalité et la pérennité de la francophonie albertaine, assurant ainsi un avenir où les jeunes choisissent de vivre en français.

¹⁰⁷ Gouvernement de l'Alberta. 2024. *Immigration and Multiculturalism Ministry Business Plan*. <https://open.alberta.ca/dataset/67215cef-dc6a-4f52-9f90-fae7aa650325/resource/33778a70-0cfb-4c9e-85ef-95677cd13bc7/download/immigration-and-multiculturalism-business-plan-2024-27.pdf>